



// Dossier
Viv(r)e l'été !



4
9

actualité

- 4 // Des jardinières "faites maison" à partager
- 5 // Des jeunes sensibilisés à la sécurité routière
- 6 // Travaux en vue au square Romain Rolland
- 7 // Des tricoteuses solidaires
- 8 - 9 // Conseils municipaux des 27 et 30 juin
- // Conseil métropolitain du 30 juin



10

plus loin

- // Gilles Debizet
chercheur au laboratoire PACTE



11

en mouvement



14

dossier

- // Viv(r)e l'été !



18

expression politique



21

portrait

- // Annick Boisset
un roman pour interroger la complexité humaine



22

culturelle

- 22 // Bain de culture avec Foul'Bas' Art(s)
- 23 // Le CRC - Centre Erik Satie a fait son cabaret



24

active

- // Les basketteurs champions départementaux
- // Le rugby et le judo en fête



25

en vues

- // Joyeuse effervescence
à Parc en fête !



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“

Les agents des services de la ville et des maisons de quartier, qui sont sur le terrain et ont l'habitude de travailler avec les familles, se sont mobilisés afin d'offrir un large éventail d'activités sur l'ensemble du territoire.

”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin, Sandra Tonin,
Salima Yediou Mise en page Emmanuelle Piras, Laurène Siméan

Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.07.17

Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 19.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Bel été à toutes et tous

Il y a quelques mois vous avez inauguré la place Simone Veil dans le quartier Renaudie. Aujourd'hui, à l'heure où la France lui rend hommage, quel est votre sentiment ?

David Queiros - Parce qu'elle était une militante convaincue, particulièrement attachée aux droits des femmes afin que celles-ci trouvent toute leur place au sein de la société, c'est tout naturellement que l'équipe municipale avait répondu favorablement à la proposition des habitants de dénommer une place Simone Veil. Aujourd'hui, ensemble, nous souhaitons lui rendre un hommage particulier. Grâce à sa ténacité et à ses combats, elle incarne pour toutes et tous la lutte pour le droit des femmes, le devoir de mémoire et la défense des droits de l'homme.

Le 26 novembre 1974, à l'Assemblée nationale, elle a eu le courage de défendre la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse devant un hémicycle composé principalement d'hommes. Rien ne lui a été épargné, sarcasmes, insultes sexistes d'une violence inouïe. Mais cette bataille, elle l'a remportée grâce aux députés communistes et socialistes.

Mais elle a pu également compter sur la mobilisation d'une grande partie de la société notamment du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) au sein duquel se trouvaient des avocates, des féministes, le Mouvement français pour le Planning familial...

Le nom de Simone Veil restera pour toujours associé à cette loi d'émancipation alors que ce droit fondamental, conquis de haute lutte, est aujourd'hui, dans de nombreux pays, remis en cause par les opposants au droit de choisir des femmes. En France, il est fragilisé par la baisse du nombre de centres d'IVG et la propagande mensongère de certains courants extrémistes.

Simone Veil incarne et incarnera toujours l'image d'une femme déterminée, généreuse et entière, 1^{re} présidente du Parlement européen et membre de l'Académie française.

La MJC unique et les animations de l'été sont des sujets d'actualité. Pouvez-vous nous faire un point sur la situation ?

David Queiros - Compte-tenu des inquiétudes légitimes, il est nécessaire de rassurer les familles et les usagers des quartiers Sud et Centre. Ce que je peux dire aujourd'hui, c'est que le processus de fusion est bien engagé. Je tiens aussi à préciser que le futur projet associatif, largement soutenu par la ville, doit avoir un rayonnement sur la totalité de la commune et se construire avec l'ensemble des habitants des quartiers. Je compte sur leur implication pour démontrer qu'ensemble il est possible de relancer l'éducation populaire au travers d'un projet associatif partagé.

Quant aux activités d'été, elles sont à la hauteur du rendez-vous. L'enfance, la jeunesse sont au cœur de notre projet municipal ; elles sont au centre de toutes nos attentions et la priorité de notre action politique. Nous avons la responsabilité de leur permettre de s'épanouir et de trouver leur place dans notre commune. Tous les agents des services de la ville et des maisons de quartier, qui sont sur le terrain et ont l'habitude de travailler avec les familles, se sont mobilisés afin d'offrir un large éventail d'activités sur l'ensemble du territoire.

Comme chaque été, nous aurons le plaisir également de nous retrouver pour de grands événements festifs et populaires tels que le bal et le feu d'artifice du 13 juillet, le "Ciné plein air" dans les quartiers ou encore les soirées au Murier. Ces animations sont proposées à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent partager ensemble d'agréables moments estivaux.

À toutes et à tous, je vous souhaite de passer un bon été dans notre ville.

Des jardinières à partager



Inauguration de la jardinière de la maison de quartier Romain Rolland.

Toujours partie prenante pour s'inscrire dans la thématique de développement durable lancée chaque année par la ville, les jardiniers du Chantegraine ont une nouvelle fois répondu présent. Avec, à la clé, un beau projet partenarial et des jardinières potagères à partager...

Créé en 2009 par le Centre communal d'action sociale (Service de développement de la vie sociale et Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi), le Chantegraine - jardin collectif intergénérationnel - regroupe des jar-

diniers motivés et toujours prompts à se lancer dans des aventures rassembleuses et humaines.

Ce dynamisme a une nouvelle fois fait ses preuves tout au long du projet de réalisation de trois jardinières potagères. Au Chantegraine, l'idée de

réhabiliter les bacs accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) était dans les tuyaux depuis un moment. Du côté de la maison de quartier Romain Rolland, des habitants projetaient de créer un espace à jardiner... L'initiative était lancée.

Une belle émulation

Contacté, le lycée Pablo Neruda a accepté de rejoindre l'aventure. Ainsi, les classes de première et terminale de la section métallurgie ont réalisé les armatures des trois

jardinières (deux adaptées aux PMR pour le Chantegraine et une nourricière* pour la maison de quartier) et les plaques décoratives, tandis que d'autres jeunes Martinérois se sont chargés de les peindre lors de chantiers mis en place spécifiquement par la Gestion urbaine et sociale de proximité.

En s'appuyant sur l'atelier bricolage de la maison de quartier Romain Rolland, les jardiniers, rejoints par des retraités, des mamans, des participants aux ateliers sociolinguistiques, ont réalisé l'habillage à partir de palettes récupérées. Démontage, coupe, ponçage, traitement des boiseries, vernissage... : rien n'a été laissé au hasard.

Une belle émulation a ponctué les différentes étapes du projet, de belles rencontres ont eu lieu et de nouvelles vocations de jardiniers ont vu le jour. Lors de l'inauguration à laquelle tous les intervenants étaient conviés, les jardiniers ont offert un buffet composé de verrines, de salades et de desserts concoctés à partir des fruits et légumes du jardin. Un temps à la mode du Chantegraine : local et convivial. // NP

**Suffisamment profondes pour y cultiver toutes les variétés de légumes.*

ENQUÊTE PUBLIQUE ZAC NEYRPIE

Suite au déclassement d'une partie du domaine public communal dans le cadre de la réalisation de la Zac Neyrpie - Entrée du Domaine universitaire, une enquête publique a eu lieu du 3 au 17 juillet.

Durant 15 jours, la population a pu prendre connaissance, en Maison communale, des pièces du dossier et des registres d'enquête et consigner ses observations. À l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions au maire dans un délai d'un mois, qui sera tenu à disposition du public pendant un an. Le Conseil municipal devra également prendre une nouvelle délibération portant déclassement des espaces concernés. Pour rappel, il s'agit d'une surface de 9 000 m² localisée au nord de Péri et du cheminement piéton situé entre la rue Marceau Leyssieux et l'avenue Benoît Frachon, qui seront affectés au Pôle de vie qui regroupera loisirs, services, restauration et commerces. // GC





Sensibilisation routière

Parce que les jeunes cyclomotoristes sont vulnérables

Le 24 juin, treize adolescents ont dévoilé au public de la Fête du parc le grand jeu qu'ils ont créé pour sensibiliser les jeunes à la sécurité routière. Un projet qui s'est concrétisé pendant une formation entamée au mois d'avril avec le service prévention-médiation et le Pôle jeunesse.

À distance parcourue équivalente, un conducteur de deux-roues motorisés a quatorze fois plus de risques d'être tué qu'un automobiliste. 34 % des cyclomotoristes tués ont entre 14 et 17 ans alors qu'ils ne représentent que 25 % des conducteurs. Des données⁽¹⁾ tragiques qui rappellent la vulnérabilité des jeunes cyclomotoristes. C'est pourquoi, dans le cadre du plan départemental d'action et de sécurité routière, le service prévention-médiation et le Pôle jeunesse, en lien avec de nombreux partenaires⁽²⁾, ont mis en place une formation de sensibilisation à destination des jeunes.

Sensibiliser aux dangers de la route

Treize jeunes Martinérois âgés de 14 à 18 ans ont suivi cette formation, motivés pour « se familiariser avec le code de la route » ou « passer le permis AM », obligatoire pour conduire un cyclomoteur de moins de 50 cm³. Ils se sont aussi formés aux bases du secourisme avec la Croix-Rouge française. Mais l'objectif premier est bien la prise de conscience des facteurs de risque souvent sous-estimés

(alcool, cannabis, vitesse, fatigue, absence de casque, usage du téléphone...), et des dangers encourus.

Les jeunes acteurs de la prévention

Forts de leur apprentissage, ils ont travaillé sur la création et le développement d'un outil pédagogique à destination des écoliers et collégiens.

Un jeu de l'oie revisité par les jeunes pendant les vacances d'avril, axé sur la prévention routière, imprimé en grand format (trois mètres sur quatre) et dévoilé lors de la Fête du parc Jo Blanchon.

Les partenaires ont tenu à étendre cette sensibilisation à plus de 600 collégiens, avec qui ils ont parlé d'angles morts, simulé un choc-test et même l'alcoolémie, certains ayant pu chausser les fameuses lunettes permettant au cerveau de voir l'image réellement perçue en état d'ivresse. Démontrant ainsi les effets sur l'équilibre, l'appréciation des distances, le temps de réaction. Et donc sur la conduite. // SY

(1) Observatoire national interministériel de la sécurité routière, bilan 2015.

(2) Centre de loisirs jeunes de la police nationale, Direction départementale des territoires, Semitag, Macif, Croix-Rouge française, Moto conduite, Éducation nationale.

BENJAMIN AMBLARD



17 ans

« J'ai pensé que ça m'aiderait dans l'apprentissage du code de la route et je voulais aussi m'impliquer avec la ville en créant un jeu sur la sécurité routière.

C'était intéressant car nous avons travaillé sur le concept, les questions, les règles et le design. Ce jeu va pouvoir tourner dans les écoles et les collèges.

Et j'en suis fier ! »



Remise des permis AM et des casques par le maire et les élus lors de Parc en fête !



Travaux en vue au square Romain Rolland

Le projet d'aménagement du square présenté aux riverains.

Le projet d'aménagement et d'embellissement du square Romain Rolland a été présenté par le maire lors d'un temps d'échange avec des habitants du quartier.

D'une superficie de 5 500 m², ce square se trouve à l'arrière de l'espace petite enfance et de la maison de quartier Romain Rolland qui abrite l'accueil municipal, la MJC Village, la salle polyvalente et la médiathèque. Il jouxte également le groupe scolaire Romain Rolland et la copropriété de la rue Fernand Léger. Il est donc très utilisé par les habitants du quartier,

notamment par les enfants et leurs parents. Composé d'une aire de jeu et de gradins paysagers réhabilités en 2011, c'est la partie centrale du square qui va être principalement réaménagée. « Afin d'embellir ce lieu qui en avait besoin et de le rendre plus attractif, nous lui consacrons un budget de 100 000 euros », a expliqué le maire, David Queiros. « Nous souhaitons recueillir vos

avis et vos préconisations », a-t-il précisé en présentant le projet, avant de se rendre sur place. Celui-ci prévoit la création d'une prairie fleurie constituée de plantes vivaces et annuelles ainsi qu'un bosquet de quatorze arbres. La butte en béton sera démolie et deux arbres en mauvais état abattus.

L'actuel sable de la place centrale du square, très détérioré, sera remplacé par un revêtement compact, en sablé, mélange de sable et de chaux, imperméable, ne collant pas aux pieds et ne dégageant pas de poussière.

Afin d'être accessible aux personnes à mobilité réduite, un cheminement goudronné reliera l'entrée du square au groupe scolaire et au portail de la copropriété voisine. Dix nouveaux mâts d'éclairage à leds remplaceront les six actuels, les réseaux souterrains seront revus et les bancs déplacés vers le cheminement piétons. Enfin, il sera possible de se désaltérer à la nouvelle borne fontaine. Les travaux vont durer tout l'été et les plantations seront effectuées à l'automne. // FR

Appel à projets pour une autre façon d'habiter



La Métro et trois communes ont lancé un appel à projets d'habitat participatif pour lequel les candidats ont jusqu'au 30 septembre pour répondre.

Saint-Martin-d'Hères a souhaité permettre à des habitants de réaliser leur projet en réservant un espace au sein de l'écoquar-

tier Daudet situé à proximité de toutes commodités et bien desservi en transports en commun. Ainsi, un terrain est prévu pour accueillir huit à dix logements de deux étages maximum.

- **Pour qui ?** Pour les ménages souhaitant devenir propriétaires, éligibles à l'accession sociale et ayant l'envie de concevoir leur logement avec leurs futurs voisins.
- **Quels avantages ?** Réaliser des économies sur le coût de construction ; mutualiser des espaces, une voiture, une laverie... ; vivre en "communauté" tout en ayant son chez-soi ; développer une relation basée sur l'entraide...
- **Pour s'informer, découvrir les terrains, consulter le règlement, déposer sa candidature :**

> La Métro - www.lametro.fr/habitat-participatif - 04 56 58 52 45

> Association Les Habiles (accompagnement des candidats porteurs de projets) - www.leshabiles.org - 04 82 53 19 62

> Service urbanisme de Saint-Martin-d'Hères (terrain situé dans l'écoquartier Daudet) - www.saintmartindheres.fr/urbanisme-projets-urbains - 04 76 60 73 90. //

La solidarité à portée de main

À la maison de quartier Fernand Texier, les vendredis riment avec solidarité. Entre rire, complicité et partage de savoir-faire, des habitantes donnent de leur énergie et de leur temps aux services des autres.



DANIELLE



Tricoteuse

“Ce fut l’occasion pour moi de me remettre au tricot. Depuis le décès de mon mari, ces moments me font du bien. À plusieurs, on a plus d’idées, on rit, il y a une bonne ambiance. Et surtout, on donne ce que l’on fabrique à des personnes qui sont dans la difficulté, c’est vraiment quelque chose qui me touche car j’ai moi même traversé des périodes très dures. On se sent utile, c’est valorisant.”

Les confitures solidaires sont devenues une institution dans les maisons de quartier Fernand Texier et Gabriel Péri. Le concept : utiliser les fruits et les légumes invendus et/ou abîmés pour en faire de délicieuses confitures qui seront ensuite troquées au profit d’associations. Les habitantes se réunissent une fois par mois et s’activent derrière les fourneaux.

De cette initiative est née, à la maison de quartier Fernand Texier, l’auberge solidaire. L’idée ? Se retrouver pour échanger recettes et coups de cœur culinaires, cuisiner ensemble ou apporter un plat à partager et se régaler ! Et puis il y a eu ce groupe de dames de la Résidence autonome Pierre Sénard qui s’est formé afin de tricoter couvertures, gants, écharpes pour les sans-abris et de la layette pour les Restos Bébés du cœur. Des habitantes fréquentant la maison de quartier ont décidé d’aller à la rencontre de ces tricoteuses. Ainsi a germé l’idée d’un troisième vendredi solidaire.

De la laine et des sourires...

Depuis le mois de mai, des femmes se retrouvent, aiguilles et pelotes de laine à la main, pour un temps créatif au service des autres. En ce moment, chacune tricote des carrés de laine de vingt centimètres qui seront ensuite assemblés pour former des couvertures en patchwork. L’échange de savoir-faire et la bonne humeur sont au cœur de ces rendez-vous. Pas besoin d’être une tricoteuse hors pair pour franchir la porte de l’atelier, les plus initiées apprennent aux débutantes. C’est là aussi toute la richesse de ces vendredis solidaires, le partage de connaissance – en tricot comme en cuisine – et également l’occasion de prendre du temps pour soi et pour les autres dans une ambiance conviviale et généreuse. // GC

Les vendredis solidaires sont ouverts à tous, renseignements : maison de quartier F. Texier, 163 av. Ambroise Croizat, 04 76 60 90 24.

Mémoires d'un quartier ouvrier sur DVD

Ils s’étaient rencontrés pour parler des années passées, « heureuses et difficiles », dans le quartier de la Croix-Rouge entre 1930 et 1970 : la vie à l’usine Brun et Neyrpic, la Seconde Guerre mondiale... À l’invitation du secteur patrimoine de la ville, les anciens ouvriers, commerçants et habitants ont confié leurs

souvenirs devant la caméra de Catherine Epelly, cinéaste et membre de l’association Documentaires en Dauphiné. Enrichis d’archives, ils sont désormais gravés sur DVD*. Avec en bonus, *Tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi*. Dans ce film, des écoliers recueillent la parole de leurs aînés sur le quotidien en 39-45 à Parcieux

(Ain). Un documentaire qui a su créer le lien entre les enfants d’aujourd’hui et ceux d’hier, ce qui lui a valu le 1^{er} prix inter-génération du ministère de la Santé en 2016. //

*Mémoires d’un quartier ouvrier, La Croix-Rouge + Tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi, disponible sur www.editions-harmattan.fr



Conseil municipal

Le compte administratif adopté

Adopté lors du Conseil municipal du 27 juin, le compte administratif du budget 2016 affiche un bon bilan comptable avec une baisse des dépenses.

Le compte administratif rend compte de la réalisation des dépenses et recettes de l'année précédente. Il permet ainsi de connaître la santé financière d'une collectivité, et Saint-Martin-d'Hères se porte plutôt bien puisque la ville a réussi à baisser ses dépenses.

Des dépenses maîtrisées grâce notamment aux efforts des services municipaux et de la municipalité qui ont fait baisser les charges de fonctionnement (-1,9 %).

Du côté des recettes, elles se stabilisent malgré une baisse de la dotation forfaitaire* de l'État de 1,1 M€ (-17,65 %), qui s'explique en partie par le travail des services pour mobiliser des cofinancements (104 000 € de la Caf du fait de la déclaration d'accueils périscolaires et 52 200 € de partenariats divers pour le secteur



culturel). À noter également la progression de la Dotation de solidarité urbaine de plus de 636 000 € et la non-augmentation des taux communaux des impôts locaux depuis 2005.

Côté investissements, la municipalité maintient une politique publique de qualité et ambitieuse. En témoignent les travaux des groupes scolaires Henri Barbusse (2,3 M€), Joliot-Curie (1,9 M€), la restructuration des espaces publics Renaudie (530 000 €), la piscine

(880 000 €) ou encore l'Espace culturel René Proby (200 400 €). Hormis les Zac Neyrpic et Daudet, le montant des investissements avoisinait les 11 M€ (-12,79 %). // SY

*Contribution à l'effort national de réduction du déficit public.

Adoptée à la majorité : 25 pour (Majorité), 13 contre (5 Couleurs SMH, 4 La République en marche, 2 Alternative du centre et des citoyens, 2 Les Républicains).

MÉTROPOLE

Des aides pour les quartiers Champberton et Renaudie

Le Conseil métropolitain du 30 juin a examiné et adopté deux délibérations concernant les quartiers Champberton et Renaudie. Rappelons que ces deux secteurs de Saint-Martin-d'Hères font partie des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et qu'un protocole les concernant a été signé avec l'Anru (Agence nationale de rénovation urbaine) le 26 janvier 2017 en présence du maire, David Queiros.

Programme de renouvellement urbain

C'est dans ce cadre que ces quartiers ont été désignés

pour bénéficier d'aides spécifiques au titre du programme de renouvellement urbain d'intérêt régional sur les périodes 2017/2020 et 2020/2026. Ces aides seront apportées par l'Anru pour un montant de 1,4 M€, le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes pour 3,7 M€ et la métropole pour une enveloppe de 5 M€. Cela concerne la réhabilitation de 430 logements sociaux et 100 logements privés, l'aménagement des espaces et des équipements publics, des parkings en ouvrage et le développement économique pour un budget total de 37,9 M€. D'autre part, un Programme opérationnel

préventif d'accompagnement (Popac) des 18 copropriétés du quartier Renaudie va être mis en place pour accompagner les copropriétaires privés dans la requalification de leur patrimoine.

Forum emploi 2017

Dans une autre délibération, le Conseil métropolitain a adopté une convention avec Pôle emploi pour l'organisation du prochain Forum emploi 2017.

Dans le cadre de sa compétence sur le plan du développement économique, la métropole met en place des actions d'intérêt métropolitain pour favoriser l'emploi et l'in-



Les travaux de réhabilitation

sertion professionnelle. C'est pourquoi elle organise ce forum depuis 2015, en partenariat avec Pôle emploi.

Il rassemble les différents acteurs concernés et a pour but de faciliter l'accès direct des

Le contrat triennal d'objectifs entériné

Dans le cadre du **pacte sportif**, les élus ont adopté la délibération transformant le contrat annuel en un contrat triennal d'objectifs et de moyens, courant du 1^{er} juillet 2017 au 31 août 2020. Il permet notamment l'affectation des subventions forfaitaires aux associations sportives martinéroises sur



trois saisons consécutives, échelonnée chaque année. Ce qui permet à leurs dirigeants et bénévoles d'avoir

une visibilité et de développer des projets à moyen terme. Les représentants des clubs se sont retrouvés jeudi 30 juin en salle du Conseil municipal pour la signature de ces nouveaux contrats.

Adoptée à l'unanimité : 33 voix pour.

DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sur : saintmartindheres.fr



Accessibilité des bâtiments

Selon la planification et les travaux arrêtés dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) du patrimoine communal, les autorisations d'urbanisme portant sur plusieurs équipements ont été entérinées.

Elles concernent la halte-garderie l'Essartié, la crèche Jeanne Labourbe, la maison de quartier Fernand Texier et l'ensemble sportif Robert Barran.

Adoptée à l'unanimité : 35 voix pour.



Le Conseil municipal a désigné ses délégués à l'élection sénatoriale

En vue de l'élection sénatoriale qui se déroulera le dimanche 24 septembre, le Conseil municipal s'est réuni vendredi 30 juin afin de désigner ses délégués, communément appelés "grands électeurs". Outre les 39 conseillers municipaux délégués de droit, l'assemblée municipale a eu à élire dix délégués supplémentaires (un par tranche de 800 habitants pour les communes de 30 800 habitants et plus) et douze délégués suppléants.

Le vote s'est déroulé à bulletin secret, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. La liste des délégué(e)s est consultable sur le site de la ville (saintmartindheres.fr, rubrique mairie/Conseil municipal). // NP

Liste élue à l'unanimité.



Les travaux de rénovation des immeubles du quartier Champberton ont démarré.

demandeurs d'emploi aux recruteurs. Déployé sur cinq journées thématiques dans plusieurs lieux de la métropole, il se déroulera à l'heure bleue, le 5 octobre, en accueillant les acteurs et les en-

treprises de l'informatique et du digital. // FR

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil métropolitain du 30 juin sur www.lametro.fr



Réchauffement climatique, agir vite !

En 2016, la planète a battu son troisième record annuel consécutif de chaleur. Face à ce constat alarmant, est-ce que des leviers d'action existent pour lutter contre les impacts du réchauffement climatique ? Gilles Debizet nous répond.

Quel est l'état actuel du réchauffement climatique ? A-t-on constaté une réelle augmentation des températures à l'échelle de la planète ?

Gilles Debizet : La température a augmenté de plus de un degré depuis la première révolution industrielle, c'est-à-dire depuis que la société humaine brûle des combustibles fossiles et rejette - de plus en plus massivement - du gaz carbonique (CO₂) et du méthane.

Le changement climatique a quel effet, là, maintenant ?

Gilles Debizet : Les ouragans sont plus fréquents et plus puissants. Les rivages et les deltas sont menacés de submersion marine du fait de la fonte des glaces : à moyen terme, des millions de personnes pourraient être contraintes de migrer. Dans notre région, la fonte précoce des neiges impacte déjà l'activité touristique hivernale. La réduction concomitante du débit du Rhône a déjà conduit à limiter la production des centrales nucléaires en été. Les hivers sont plus doux et les étés plus chauds comme nous l'avons constaté ce mois de juin.

Qu'est-ce qui nous attend et que peut-on faire ?

Gilles Debizet : D'abord réduire nos émissions de gaz à effet de serre, notamment celles liées aux énergies fossiles. Se déplacer à pied ou à vélo, en transport en commun, covoiturage ou voiture électrique. Se chauffer avec le soleil, le bois ou la géothermie. Les citoyens et les entreprises agissent : il revient aux autorités publiques de rendre plus pratiques et plus économes ces modes de déplacement et de chauffage. Ensuite, limiter les effets du réchauffement climatique. Dans notre région, la variabilité croissante des débits des rivières et les canicules constituent les principaux impacts. En ville, les effets sont amplifiés par le phénomène d'îlot de chaleur urbain. Il s'explique par l'ac-

cumulation de chaleur dans des matériaux exposés au soleil (routes bitumées, façades et toits en béton...)

Faut-il limiter la construction de bâtiments et les surfaces consacrées aux routes dans la ville ?

Gilles Debizet : Il ne s'agit pas de construire moins de bâtiments car la demande de logement reste forte dans les grandes villes. D'une part, les bâtiments existants doivent être rénovés pour devenir plus économes et confortables. D'autre part, les nouveaux bâtiments doivent rester localisés au sein du bassin d'emploi et à proximité des services urbains pour éviter les déplacements en automobile. Le défi est de concilier ville compacte et réduction du phénomène d'îlot de chaleur urbain. Sur le plan de la physique, les objectifs sont bien connus : réduire l'exposition au soleil, utiliser des revêtements clairs qui renvoient les rayons lumineux et légers. Les solutions sont variées et coûteuses. Aussi, il s'agit de les déployer en fonction du site et de la capacité humaine à les maintenir en fonctionnement. Par exemple, pour réduire l'exposition solaire, il est possible de tendre une toile au-dessus de la rue, ou de planter des arbres si la distance entre les bâtiments est assez grande. Les toitures peuvent être végétalisées ou repeintes en blanc. L'isolation par l'extérieur protège du soleil les murs porteurs et augmente la capacité à stocker de la fraîcheur dans les locaux. Toutes ces solutions sont décrites dans la Boîte à outil air climat urbanisme élaborée par la Métro, l'Agence d'urbanisme et le laboratoire PACTE. Pour éviter que des dispositifs individuels de rafraîchissement (climatisation, piscine...) compromettent les biens communs que sont l'air et l'eau, la collectivité doit inciter - et parfois imposer - le déploiement de solutions passives et naturelles, en rendant par exemple inutile le recours à la climatisation. Collectiviser l'adaptation au réchauffement climatique est une façon de réduire les inégalités sociales et la précarité énergétique. // Propos recueillis par GC



**200 footballeurs(euses) réuni(e)s
en hommage à Luc Pouvin**

Dimanche 18 juin, plus de deux cents joueurs(euses) se sont retrouvés sur le stade Just Fontaine pour rendre hommage à Luc Pouvin, jeune Martinérois, gardien du FC Échirolles, décédé tragiquement le 20 juin 2015. Organisé par l'association One Luck, ce challenge fraternel auquel se sont joints, entre autres, les clubs de foot ASM et FC Échirolles, le GSMHGUC handball, l'association Terrasses Renaudie était empreint de « *respect, d'amour et de joie* », à l'image de Luc Pouvin.





Les nommés sont... !

À Mon Ciné, mercredi 28 juin, place a été donnée aux réalisateurs en herbe à l'occasion de la remise des prix du concours Créatic' 2017, porté par la MJC Pont-du-Sonnant. Des Martinérois de tous âges ont participé mais aussi des scolaires, comme les classes de CM1 de l'école Paul Langevin et de CE1 de Paul Bert ainsi que des enfants des ateliers périscolaires. Au total quatorze courts-métrages ont été projetés. Tous ont été primés. Les prix attribués aux participants individuels ont été un drone, une tablette numérique et une formation à l'éducation à l'image proposée par l'association Cinémagie. Quant aux élèves, ils ont reçu une place pour une séance de cinéma à Mon Ciné. Bravo à tous !

De Helpsen à Saint-Martin-d'Hères

"L'Europe c'est nous - vivre et travailler sans frontières !", un leitmotiv partagé par les élèves du lycée Pablo Neruda et leurs correspondants allemands de la ville de Helpsen, lors du voyage germano-français. Durant une semaine, les lycéens ont fait découvrir la région à leurs homologues, que ce soit à travers une randonnée dans l'Oisans, ou bien encore par la montée de la Bastille. Une visite en bus de la ville fut au programme, le mercredi 31 mai. Une halte à la mairie a eu lieu, l'occasion d'échanger avec le maire en salle du Conseil municipal.



Commémoration

Il y a 77 ans, sur les ondes de la BBC à Londres, était diffusé l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle, un appel pour exhorter les Français à résister à l'occupant nazi. Ce discours est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, dont il demeure le symbole. La cérémonie de commémoration a eu lieu au monument aux morts de la Galochère, dimanche 18 juin, en présence du maire David Queiros, de la première adjointe Michelle Veyret et des représentants d'associations d'anciens combattants.

Les travailleurs honorés

Le maire et le Conseil municipal ont remis la médaille d'honneur de la ville de Saint-Martin-d'Hères aux Martinérois(e)s médaillé(e)s du travail en 2016 lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 14 juin à L'heure bleue. Ce sont au total 46 travailleurs qui ont ainsi été honorés dont 20 ont reçu la médaille d'argent, 13 de vermeil, 8 d'or et 5 de grand or.





Les MJC Village et Pont-du-Sonnant en fête

Les deux MJC ne formeront bientôt plus qu'une seule structure. Une union fêtée samedi 17 juin à L'heure bleue autour d'un programme festif. Rendez-vous avait été donné pour des animations, des jeux, des ateliers... Des professeurs ont également préparé avec leurs élèves un spectacle offrant à voir les danses enseignées. C'était aussi l'occasion pour tous les participants de proposer un nom pour la nouvelle MJC.

Un déjeuner musical

C'est à l'ombre d'une tonnelle, au gré d'un petit vent apportant un peu d'air frais que les retraités et les personnes âgées ont partagé un repas, le mardi 27 juin sur la colline du Murier. C'est le rendez-vous champêtre attendu, une journée de détente, ponctuée par des intermèdes musicaux, que les professeurs du CRC - Centre Erik Satie ont interprété pour finir l'après-midi sur une douce mélodie.



Dons remis au Secours populaire

Vendredi 16 juin, les dons récoltés en échange de confitures solidaires ont été remis au Secours populaire. Abricots, pêches, pastèques, kiwis... tous les fruits peuvent faire de bonnes confitures, les ateliers de confection en sont la preuve. Que ce soit à la maison de quartier Gabriel Péri ou Fernand Texier, les bénévoles ont été très actifs. Toute l'année, ils ont cuit et sucré des fruits mûrs, afin de fabriquer un grand nombre de pots de confitures. Le principe étant par la suite de les troquer contre des produits alimentaires, ménagers ou autres.

Hommage au poète-chanteur militant Lounès Matoub

L'association culturelle Amazigh présidée par Belkacem Lounes, le maire David Queiros, entourés d'Alexandre Cohen, conseiller municipal de Fontaine, de représentants du Comité local du mouvement de la paix, d'élus et de sympathisants ont commémoré le 19^e anniversaire de l'assassinat de chanteur et poète Lounès Matoub lâchement assassiné le 25 juin 1998. Dans la rue qui porte son nom, - la première de France -, ce temps de recueillement était marqué par la fraternité, la tolérance et aussi la liberté chère à l'artiste qui en fit son combat et pour laquelle il a donné sa vie.





Les grandes vacances étant souvent attendues avec impatience, la ville a tout mis en œuvre pour que chaque habitant, toutes générations confondues, puisse profiter d'activités et de temps de rencontre.

Le programme se veut récréatif, festif et surtout convivial ! Celles et ceux qui, par choix, par obligation, passeront l'été à Saint-Martin-d'Hères peuvent prendre du bon temps lors des nombreuses animations et sorties proposées chaque jour. En offrant une programmation de qualité et variée, pour l'essentiel gratuite, la commune prolonge sa politique d'accès pour tous à la découverte ; qu'elle soit sportive, culturelle, artistique ou humaine.

Les enfants ont la possibilité d'aller s'amuser dans les accueils de loisirs du Murier, Paul Langevin et Romain Rolland ou de s'embarquer dans des stages de pleine nature avec les éducateurs de l'École municipale des sports. Escapades rafraîchissantes, initiation aux pratiques sportives, exploration de sites... Ils n'ont que l'embaras du choix. Quant aux adolescents, ils peuvent s'affronter lors de tournois

CONSEILS POUR UN ÉTÉ ENCORE PLUS SEREIN

Alerte canicule ! La ville agit

Afin de venir en aide aux populations les plus vulnérables en période de fortes chaleurs, le CCAS met en place plusieurs dispositifs. Durant tout l'été, un registre nominatif d'inscription volontaire est ouvert au CCAS, afin que les personnes à domicile, seules durant l'été, puissent s'inscrire et bénéficier d'une attention particulière en cas de déclenchement de l'alerte canicule (niveau 3). Un suivi des personnes est alors organisé : appels quotidiens, rappel des bons gestes à adopter. De plus, lors du déclenchement du niveau trois de l'alerte canicule, la Résidence autonomie Pierre Sépard (logement-foyer) ouvre un lieu climatisé de 14 h à 19 h afin de recevoir les personnes âgées et/ou fragiles. Elles sont accueillies par des professionnels, des bouteilles d'eau et des brumisateurs sont mis à leur disposition. Un service d'accompagnement gratuit est également prévu pour les personnes désirant se rendre dans ce lieu. // GC

Pour tout complément d'informations, contacter l'accueil du CCAS au 04 76 60 74 12. Canicule info service (numéro vert national) : 0 800 06 66 66

Ensemble contre le moustique tigre

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre est présent depuis 2012. Il pique principalement le jour et il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Afin d'enrayer sa propagation, le service communal d'hygiène et de santé, en lien avec l'EID (Entente interdépartementale pour la démoustication), intervient régulièrement pour traiter les gîtes larvaires se trouvant dans les regards d'eaux pluviales situés sur la voie publique ou dans les cours d'écoles et dans certains bassins de rétention d'eau et de vide sanitaire. Chacun peut aussi agir à son domicile en vidant l'eau qui stagne, même en très petite quantité, dans les soucoupes des pots de fleurs, les seaux, les arrosoirs, les gouttières... // FR



Peu d'eau suffit pour que les larves se développent.

Infos sur saintmartindheres.fr, rubrique santé ou au service communal d'hygiène et de santé, tél. 04 76 60 74 62.



Viv(r)e l'été !

dans différents équipements sportifs de proximité et concrétiser leur envie de sortie ou de projet.

Des temps de rencontre et de partage

Pour les familles, les propositions estivales du CCAS, Centre communal d'action sociale, ont de quoi satisfaire toutes les envies : cueillette à la ferme, baignade au lac d'Aiguebelette, créativité lors d'ateliers, culture avec des interventions théâtrales, ou encore convivialité avec des repas partagés... De vrais temps

de rencontre et de partage ; car il s'agit bien de faire se rencontrer les habitants, de provoquer éclats de rire chez les uns, curiosité chez les autres, et de leur faire partager de beaux moments à tous.

La ville a tenu à être présente sur tout le territoire et auprès de tous les Martinérois, y compris dans les secteurs centre et sud. Afin que leurs habitants ne soient pas pénalisés pendant la période estivale, la municipalité a dégagé une enveloppe exceptionnelle de 60 000 €. Plus qu'une somme, c'est un engagement, un

parti pris : celui de faire vivre la ville en toute saison, et ce malgré les contraintes budgétaires imposées ; celui de contribuer à l'épanouissement et au développement des enfants au travers des loisirs ; celui d'encourager l'implication des jeunes dans la cité, tant sur le terrain sportif que dans l'élaboration de projets ; celui de tisser ces liens indispensables au bien-vivre ensemble. // SY

Des animations "En bas de chez vous"

Vivre pleinement la saison estivale en participant à des activités de proximité, quel que soit son âge et ce même dans les secteurs centre (La plaine-Renaudie-Champberton) et sud (Paul Bert). C'est l'engagement pris par la municipalité suite à la liquidation de la MJC Les Roseaux. Des moyens financiers et humains ont été alloués afin de proposer un programme d'animations juste "En bas de chez vous", du lundi au vendredi, de 16 h à 19 h.

Pas le temps de s'ennuyer donc entre les ateliers créatifs (scrapbooking, création de pochettes et de bijoux, mosaïque, origami...), les animations sportives et récréatives (danse hip-hop, jeux insolites et collectifs, grandes batailles d'eau...), voire écolo (réparation de vélo, déco nature, bijou végétal, art floral...). Il est également possible de faire rimer été avec tranquillité (lecture, contes, ciné plein air, pétanque...). Quatre animateurs spécialement recrutés sont également présents pour répondre aux attentes plus spécifiques des jeunes âgés de 12 à 18 ans, filles

et garçons, et accompagner leurs envies de sortie ou de projet estival. L'idée étant juste de partager du temps autour de divertissements et de moments festifs (repas les 4 et 28 août, fête le 27 juillet) comme dans n'importe quel autre quartier de Saint-Martin-d'Hères. // SY

Renseignements auprès des maisons de quartier Louis Aragon (04 76 24 80 10) et Paul Bert (04 76 24 63 56), qui resteront ouvertes tout l'été (8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h).



Police municipale : au plus près des habitants

Présents toute l'année sur le terrain, les onze policiers municipaux le sont davantage en période estivale. Du 1^{er} juin au 31 juillet, ils se relaient sur une amplitude horaire étendue (9 h - 23 h).

Ils veillent au maintien de la tranquillité publique, au respect de la réglementation et des arrêtés du maire. Le développement des patrouilles pédestres voulu par la municipalité contribuant à nouer le dialogue et à renforcer la proximité avec la population, les agents sillonnent dans les

différents quartiers, à la rencontre des habitants et des commerçants. À noter : après la fermeture de l'accueil physique,

la police municipale reste joignable par téléphone jusqu'à 23 h.

Aussi, les polices municipale

et nationale effectuent des rondes tout au long de l'année autour du domicile des personnes qui en font la demande, en leur absence. Pour bénéficier de ce dispositif gratuit : se présenter au bureau de la police municipale ou nationale pour remplir une fiche Opération tranquillité vacances. // NP



Police municipale : 6-8 rue Gérard Philipe, 04 56 58 91 81
Police nationale : 107 av. Benoît Frachon, 04 76 54 62 36

Parenthèse estivale en famille

Durant toute la période estivale, le CCAS propose, en lien avec les maisons de quartier, de nombreuses activités à partager en famille. L'occasion de passer des moments privilégiés et de nouer des liens.



Admirer la faune et la flore au Parc des oiseaux, être surpris par l'architecture originale du Palais du facteur Cheval, participer à un atelier mandala, s'amuser le temps d'un après-midi jeux, se détendre lors d'une soirée au Murier... Autant d'activités proposées par la ville entre le 1^{er} juillet et le 2 septembre. Ces actions transversales, développées sur l'ensemble du territoire martinérois, ont sollicité les énergies des associations,

des maisons de quartier, de Mon ciné... Ouvertes à tous, elles ont pour objectifs de proposer une alternative à ceux qui ne partent pas en vacances, de favoriser le lien social et de rompre l'isolement. Des sorties familles aux ateliers créatifs en passant par des pique-niques partagés, elles permettent aux habitants de se retrouver en famille et de passer des moments agréables. Six sorties famille sont organisées : lac d'Aiguebelette, Parc

des oiseaux, Musée dauphinois, Palais du facteur Cheval, Planétarium du campus, Musée de la Révolution française et parc du Château de Vizille. Des beaux moments en perspective, à partager en famille et entre amis durant tout l'été. Le tarif est fixé en fonction du quotient familial, renseignements dans les maisons de quartier. // GC

Tous à l'eau !

Lieu de détente idéal pendant l'été, la ville a souhaité faire de la piscine un espace pour tous, accueillant les seniors comme les enfants et les adolescents, les familles et les personnes à mobilité réduite. Après avoir reçu une semaine plus tôt afin que chacun profite pleinement de cet équipement entièrement rénové. La piscine se veut être un espace de détente, de jeu et de lien familial, mais aussi une réponse à un besoin de pratiques sportives.

Alors, pour faire rimer été avec bouger, de nombreuses animations sont proposées en fin de journée pendant toute la durée des vacances scolaires. À l'heure où les baigneurs quittent les lieux et où la chaleur se fait moins écrasante, place est donnée à l'aquagym, aux cours de natation pour les enfants et les adultes et aux jeux d'eau pour les 14-25 ans. Les jeunes peuvent ainsi se retrouver pour un temps sportif et amical de 19 h à 21 h, avec au programme, water polo, courses, relais... encadrés par des animateurs. L'occasion de pratiquer une activité sportive dans une ambiance ludique, conviviale et rafraîchissante ! // GC



Sous les étoiles, le cinéma

Cet été, la ville organise des séances gratuites de cinéma en plein air, en partenariat avec Passeurs d'images. Un événement fédérateur, dont le but est certes de promouvoir le grand écran, mais surtout d'être au plus proche des habitants, au cœur de leur quartier. De la comédie, du romantisme, de l'aventure ou de la jeunesse, il y en aura pour tous les goûts. Bien plus que la simple diffusion des films, le partage de moments conviviaux viendra égayer les quatre soirées. Avant les séances, des tournois sportifs, des ateliers créatifs, des structures gonflables, des jeux rythmeront les fins d'après-midi, sur la place Karl Marx, au stade Henri-Maurice, dans le quartier Henri Wallon et au Pré Ruffier. Les soirées se poursuivront autour des pique-niques et repas partagés entre habitants. Puis, à la nuit tombée, place sera faite aux projections. // ST

Inscriptions et renseignements auprès des animateurs sportifs et au service des activités physiques et animations sportives de proximité : 04 56 58 92 88 / 04 56 58 32 76



Un été très sport !

Tout au long de l'été, de nombreuses animations sont proposées aux jeunes Martinérois par l'École municipale des sports. En juillet, des stages de plusieurs jours permettent aux enfants de découvrir des activités de pleine nature comme l'accrobranche, la randonnée, le VTT, l'orientation et l'escalade ou des sports nautiques avec la voile, l'aviron, le kayak et le paddle. En août, un stage de quatre jours (28 au 31 août) est programmé pour les 9/14 ans avec au menu de l'escalade, du tennis, du badminton, du tir à l'arc, du yoga et des sports de combat. Quant aux jeunes de 14 à 25 ans, la ville renforce les animations sportives gratuites de proximité qui se déroulent jusqu'au 1^{er} septembre dans plusieurs gymnases ainsi qu'au départ des maisons de quartier Paul Bert et Louis Aragon où des ateliers sportifs et des jeux d'eau se tiennent en fin de journée. // FR



Informations : service municipal des activités physiques et sportives, tél. 04 56 58 92 88 et 04 56 58 32 76 ou saintmartindheres.fr.



Les plaisirs de la vie collective

Qui dit vacances, dit accueils de loisirs et mini-camps. C'est le temps des expérimentations partagées, de l'apprentissage de la vie collective et de ses règles, des liens d'amitié qui se tissent et se renforcent.

Pendant l'été, les enfants (dès trois ans) et les pré-ados (jusqu'à treize ans) ont le choix parmi tout un panel d'animations thématiques à vivre dans les accueils de loisirs Paul Langevin et du Murier (jusqu'au 31 août) ainsi qu'à Romain Rolland (jusqu'au 4 août). Dans le respect du rythme de vie des enfants, les animateurs élaborent des activités créatives, culturelles, éco-citoyennes, rafraîchissantes... Alors qu'au Murier, les enfants sont accueillis à la journée, minimum quatre jours par semaine ; les deux autres accueils de loisirs jouent davantage la souplesse avec des inscriptions "à la carte" : le matin avec repas, l'après-midi ou à la journée, quatre demi-journées minimum, consécutives ou pas. De quoi répondre aux besoins des parents et aux envies des enfants.

Les mini-camps ont le vent en poupe

Cette année, la ville a étoffé son offre en créant les mini-camps pour les 4/13 ans en partenariat avec l'association Plein temps vacances et loisirs. Des séjours courts, géographiquement proches (Laffrey,

Alpe du Grand Serre), encadrés par des professionnels de l'association et des animateurs de la ville connus des enfants. Une façon de rassurer les parents et accompagner au mieux les enfants dans leur expérience de vie hors du cadre familial et d'apprentissage de l'autonomie. Une formule qui séduit puisque fin juin l'effectif affichait presque complet avec 105 inscrits sur 120 places disponibles. // NP

Renseignements et inscriptions : service accueil vie scolaire et loisirs
44 avenue Benoît Frachon
04 76 60 74 42.

Retrouvez toutes les infos sur Le guide vacances été 2017 disponible dans les lieux publics et sur www.saintmartindheres.fr



Michelle
Veyret

Première adjointe
au maire



« Cet été, des activités et animations supplémentaires viennent s'ajouter à celles déjà prévues par la ville et le CCAS. L'ensemble de ces initiatives répondent à la volonté de la municipalité de satisfaire au mieux les attentes légitimes des habitants des secteurs centre et sud engendrées par la liquidation de la MJC Les Roseaux. Organisées autour des maisons de quartiers Paul Bert et Louis Aragon, dont l'ouverture estivale a été exceptionnellement rallongée de trois semaines, ces animations mettent l'accent sur la proximité et la quotidienneté ; les jeunes publics et les soirées événements.

Afin de garantir la réussite de ces actions, un budget de fonctionnement de 60 000 € a été dégagé. Un agent de développement local a été recruté ainsi que deux animateurs sportifs. Un mini-bus est mis à disposition en fonction des activités et de la demande des habitants et l'opération cinéma de plein air a été étoffée. Dans le même esprit et en ayant à cœur de tout mettre en œuvre pour que les habitants des quartiers de Saint-Martin-d'Hères passent un été agréable et convivial, la piscine municipale a ouvert ses portes plus tôt. Le volume d'activités proposées par le service des animations physiques et sportives de proximité a été renforcé et l'action "En bas de chez vous" mise en place par le CCAS depuis le 10 juillet et jusqu'à fin août propose des activités pour tous les goûts et tous les âges, du lundi au vendredi, sur l'espace public.

Une vraie démarche partenariale a été engagée par le CCAS avec les services de la ville et les associations implantées dans le secteur sud.

Je me félicite de la capacité à se mobiliser et de la transversalité dont ont fait preuve les services de la ville et du CCAS et aussi de l'implication des associations partenaires et des collectifs d'habitants : tout le monde a joué le jeu ! Le bouquet d'animations déployées pendant tout l'été est le fruit de cette dynamique partagée.

Enfin, je voudrais souligner que la ville a su prendre ses responsabilités face aux difficultés puis à la fermeture de la MJC Les Roseaux. Sans nous immiscer dans le fonctionnement global de l'association, nous avons suivi de près la situation et accompagné au mieux les bénévoles et professionnels.

Aujourd'hui encore, nous soutenons tous les acteurs de la future MJC dans leur entreprise de construire une structure unique qui rayonnera sur l'ensemble du territoire martinérois. » // Propos recueillis par NP



GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS
groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Jérôme Rubes

Un été de casse sociale prévu par Macron

GROUPE SOCIALISTE
groupe-socialiste@saintmartindheres.fr



Giovanni Cupani

Un été à SMH

GROUPE PARTI DE GAUCHE
groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr



Thierry Semanz

Les finances communales, nos choix

La période électorale s'achève par les élections législatives. Jamais une élection n'aura connue un si faible taux de participation. Cependant le PCF reste la première force de gauche sur Saint-Martin-d'Hères malgré le nombre important de candidats. Mais cela n'aura pas suffi pour combattre le macronisme sur la circonscription.

Tout changer pour que surtout rien de change, tel pourrait être le slogan du nouveau président et de sa majorité. Macron président, ancien ministre de Hollande, recrute un 1^{er} ministre de droite et d'anciens ministres de Sarkozy. Il est remarquable de constater que la finance, le grand patronat et leurs médias, ont réussi à imposer Macron comme si il n'était en rien responsable du bilan de Hollande majoritairement rejeté. Sous l'emballage marketing du renouvellement, Macron compte poursuivre et aggraver, avec ses députés, la politique qu'il a conseillé à Hollande.

Au niveau local, un nouveau groupe veut se créer sous la bannière de Macron. Je rappelle quelques éléments de son programme. Augmentation de la CSG pour tous, y compris nos retraités. Par contre suppression de l'impôt sur la fortune pour les actionnaires.

Baisse des dotations communales et suppression de la taxe d'habitation afin de détruire le service public de proximité pour permettre davantage la privatisation.

Casse de la sécurité sociale par la baisse des cotisations patronales et salariales afin de favoriser l'émergence des mutuelles comme aux États-Unis, soit la fin du droit à la santé pour tous.

Et cet été, le gouvernement prévoit de s'octroyer des pouvoirs législatifs avec les Ordonnances afin d'aggraver la Loi El Khomri, celle-là même que Macron a écrit. Extension du domaine de l'inversion de la hiérarchie des normes, casse des instances représentatives du personnel, fin du CDI, facilitation des licenciements et plafonnement des indemnités pour les licenciements abusifs, chasse aux chômeurs et précarisation des statuts.

Simone VEIL vient de nous quitter. De par l'histoire de sa vie et sa personnalité, cette grande dame mérite le respect.

Née à Nice le 13 juillet 1927, arrêtée et déportée à Auschwitz par les barbares et fascistes nazis, elle perd ses parents et son frère dans les camps de la mort. Elle est élue ministre de la santé en 1974. Européenne convaincue, elle est élue députée et présidente du Conseil européen en 1979. Elle est nommée membre du Conseil constitutionnel de mars 1998 jusqu'en mars 2007. Une de ses plus grandes batailles et de ses plus belles victoires, ce sera d'avoir fait voter la loi de dépenalisation sur l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G).

Ce parcours ne peut être que salué.

A Saint-Martin-d'Hères, c'est le 12 avril 2017 que nous avons honoré cette dame en baptisant une place à son nom. Nous saluons également la décision du président de la République de l'enterrer, avec son mari, au Panthéon.

Après un trimestre d'élections successives, les Martinérois demandent à souffler mais attendent la suite des événements et des promesses de campagnes.

Nous, élus socialistes, restons vigilants aux promesses faites par le président de la République car les premières déceptions apparaissent avec la mise en place immédiate de l'augmentation de la CSG et le report de la suppression de la taxe d'habitation. Ou encore, pour les fonctionnaires, le gel du point d'indice et la remise en place du jour de carence qui avait été supprimé par François Hollande. La section du Parti socialiste et les élus socialistes souhaitent à toutes et à tous de bonnes vacances et de profiter au maximum du repos estival.

Dans un contexte contraint de baisse des dotations de l'État, la ville de Saint-Martin-d'Hères a été confrontée, à nouveau, à la perte d'environ 1 M€ sur l'année 2016. Malgré cette difficulté majeure et conformément aux engagements de l'équipe municipale, la fiscalité locale est restée stable et l'endettement maîtrisé. La conjugaison de ces contraintes et enjeux a abouti à élaborer un plan consistant malheureusement à maîtriser de manière drastique nos dépenses de personnel. Ce plan a été élaboré par les élus de la majorité et les services de l'administration au cours du 1^{er} semestre 2016 avec le défi de construire le périmètre du service public de demain. Un service public fidèle à ses valeurs : continuité, adaptabilité, égalité, solidarité. Il ne s'agissait pas de faire moins, il s'agissait de faire différemment, et ce, dès 2016 :

- en recentrant le périmètre de l'action municipale sur ses missions, ce qui signifie : donner la priorité aux compétences, faire évoluer les modes de gestion ; proposer un nouveau contrat aux organismes extérieurs, aussi la ville a retravaillé le cadre de ses relations avec les organismes extérieurs publics, privés ou associatifs.

- en rapprochant le service public des nouveaux usages, ce qui signifie : adapter les horaires et le maillage territorial ; reconfigurer les événements ville vers plus de sobriété encore.

- en recherchant de nouvelles ressources pour assurer son équilibre, tout en renforçant les dispositifs solidaires.

- en rendant le service public plus agile dans son organisation.

Le refus, pour la 13^e année consécutive, d'augmenter des impôts locaux particulièrement injustes a permis de ne pas faire subir encore davantage aux Martinérois les conséquences d'une crise sociale profonde et durable.

Notre groupe (même si nous ne croyons pas un instant que Macron y soit sensible) exprime le vœu qu'un pacte financier vienne garantir, pour la durée de la mandature, la stabilité des ressources et des charges des communes.

COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)
groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



**Denise
Faivre**

Poursuivre une dynamique politique locale de transformation sociale, écologique et démocratique

GROUPE LES RÉPUBLICAINS
groupe-ump@saintmartindheres.fr



**Mohamed
Gafsi**

Subventions : deux poids, deux mesures

GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS
groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr



**Asra
Wassfi**

**La moralisation politique oui !
La moralisation citoyenne aussi !**

Avec les élections présidentielles et législatives, les Français ont exprimé leur envie de changement et leur rejet de la classe politique établie. L'absentéisme et le renvoi des appareils politiques qui étaient là depuis longtemps manifestent la fracture entre les citoyens et leurs élus, exacerbée par le rejet des ceux qui profitent de leur mandat à des fins personnelles. A Saint-Martin-d'Hères, le Parti communiste était loin derrière les mouvements qui viennent d'émerger et n'était pas au second tour des élections législatives. Le maire, prêt à abandonner la mairie pour prendre un mandat national au titre du parti communiste, a échoué : même dans une commune où le PC gouverne depuis 70 ans, l'hégémonie n'est pas inéluctable. Cette déroute des partis traditionnels renvoie à une forte attente sociale : que les élus ne soient pas des professionnels de la politique mais aient une expérience de la société civile, qu'on puisse leur faire confiance, que les pratiques politiques changent et encouragent les initiatives, associent les citoyens à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques tout au long des mandats.

Il y a 3 ans, notre groupe Couleurs SMH est né de cette volonté locale, regroupant des personnes venant de différents horizons, représentant la société civile et ayant le projet de co-construire une politique locale avec les habitants.

Actuellement dispersée, divisée, la gauche pourrait pourtant se retrouver autour d'un programme de justice sociale, de transition écologique, d'égalité et de solidarité. C'est ce qu'a fait la majorité construite à l'échelle de la métropole grenobloise et cela produit des avancées importantes sur les mobilités, la qualité de l'air, le logement, la gestion des déchets et de l'eau. Tout est à reconstruire dans une dynamique nouvelle avec toutes les forces vives à Saint-Martin-d'Hères.

Le 27 juin lors du dernier conseil municipal, une délibération nous a été présentée portant sur un événement intitulé « en place ! » et portant sur la jeunesse.

Si nous ne pouvons que nous féliciter que des initiatives telles que celles-ci et en direction de nos jeunes soient effectives sur notre commune, il n'en demeure pas moins qu'elle soulève quelques interrogations sur le fond.

En effet, tout d'abord cet événement est co-construit entre la ville et l'association « la rue est vers l'art » et bénéficie de la part de la commune d'une subvention de 20 000 euros.

Pour toute association désireuse de prétendre à une aide de ce type, les choses ont toujours été claires, c'est à dire que toute demande doit s'accompagner d'un bilan prévisionnel indiquant les dépenses ainsi que les recettes prévues dans ce sens, afin de calculer au plus juste la participation financière de la commune.

Nul ne peut déroger à cette règle qui d'ailleurs ne relève que du bon sens.

Dans ce cas précis il a été alloué 20 000 euros sans aucun prévisionnel, mais de surcroît des avantages en nature vont également être fournis comme le règlement du service de sécurité de l'événement, une billetterie pour un concert et debout dont on ne connaît pas la destination de la recette et pour finir une aide de la part d'une association dont le montant est inconnu. Pour dernière d'ailleurs la totalité du montant encore inconnu doit être reversé à la commune. Chers martinérois si à la lecture de ce que vous venez de lire vous êtes dans le flou, alors vous pouvez vous rassurer car nous aussi, à la différence qu'il nous a été demandé de voter cette délibération en eaux troubles et nous nous sommes de ce fait abstenus.

L'adjoint aux finances a qui nous avons demandé des explications suite à toutes ces interrogations, nous a accusé de faire planer de la suspicion, et en effet à y bien réfléchir il y a de quoi...

Pour qu'une démocratie soit saine et vivante, il faut éviter de mettre au pouvoir trop de gens corrompus. Cela semble normal. Cependant, l'abstention morbide pour la démocratie, continue de faire des ravages. Quand nos anciens se sont battus avec vigueur pour des valeurs et des droits, il est inacceptable d'avoir tant de gens dire ne pas être concernés par la politique. « Je suis apolitique » ou « Je ne m'affiche pas avec tel élu car il est dans l'opposition » ou « elle/il est trop ceci » sans regarder le travail accompli dans l'intérêt général.

Je me demande si ces gens changeraient de médecin, même compétent, si celui-ci devenait conseiller municipal dans l'opposition. A l'inverse, recevoir une subvention pour son association et s'afficher avec photo sur les documents politiques de son subventionneur, c'est une confusion des genres détestable. Le dédagisme récent questionne le rapport entre les citoyens et leurs politiques, y compris au niveau local où les élus sont pour la plupart honnêtes et engagés auprès des habitants. Malheureusement, des choses anormales arrivent, par exemple, sur des permis de construire (Voltaire), marchés publics, subventions ou des grands projets inutiles comme Neyptic.

Si le dédagisme permet de réveiller les politiques au pouvoir de l'échelon communal jusqu'au gouvernement, le dédagisme rime avec arrivisme. Les médias peuvent faire et défaire une réputation et créer des vagues de lynchage ou d'empathie (DSK avant/après affaire Sofitel, Eric Piolle début de mandat/maintenant, etc). Il faut garder la tête froide et éviter les commentaires hâtifs. Notre groupe n'a pas le pouvoir municipal mais participe au contrôle de la majorité. Nous entendons la nécessité d'être toujours proches des habitants. Nous réaffirmons aussi notre identité de groupe politique, indépendant, pragmatique et attaché aux services publics dans le respect des moyens et des compétences donnés à la commune.

LIVRAISON IMMÉDIATE




VIVRE À SAINT-MARTIN-D'HÈRES

2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements

TVA RÉDUITE

2 commerces À VENDRE

Orphée & Eurydice
Votre source d'inspiration

**T3 à partir de 144 000 €* T4 à partir de 179 000 €*
Place de parking couverte N°C104 Garage compris N°C201**

*Sans conditions de plafond de ressources et sous réserve d'éligibilité aux aides à l'accès à la propriété

isère habitat
notre métier, vous accompagner

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

Saint-Martin-d'Hères
Duo Garden

T3
Lot N°A 01
à partir de
**161 000 €*
stationnement compris**

NOUVEAU



RT 2012 TVA 5,5%

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

isère habitat

**S
E
B
B**

Entreprise Générale de Maçonnerie
CONSTRUCTION • RÉNOVATION

RGE
QUALIBAT
CERTIFICAT N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères



Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé

Technicien de santé
LCM GRENOBLE
LE CARRE MEDICAL

2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères
04 76 54 86 94
(Ouvert du lundi après-midi au samedi midi
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP
28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères
04 38 21 09 09
www.lecarremedical.fr

TRAVAUX TRV PUBLICS

TERRASSEMENT RESEAUX VOIRIE
Génie civil
Canalisateur de France

RSE
CANALISATEUR EAU SOUS PRESSION
CANALISATEUR ASSAINISSEMENT
afaq
TRAITEMENT DE L'ASSAINISSEMENT

**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

Annick Boisset

Les choses de la vie

Écrivaine jonglant entre sa vie de jeune maman et son engagement professionnel dans le spectacle vivant, la Martinénoise Annick Boisset vient de publier son premier roman : *Les boutons de Jéricho*. Une plongée au cœur de l'humain et des rapports qu'ils entretiennent.



© J.J. Chabert

Elle a trente-six ans. Elle est maman de deux jeunes enfants âgés de trois ans et demi et quatre mois. Elle a tout d'une femme sûre de ses choix de vie, épanouie, libre et affirmée. Élevée dans une famille de grandes lectrices, avec une tante artiste peintre, Annick Boisset a baigné dans un univers culturel riche qui a sans nul doute éveillé sa sensibilité pour les arts et lui a donné la curiosité de découvrir. Ce n'est donc pas un hasard si elle a tracé sa voie professionnelle dans le spectacle vivant.

Co-dirigeante de la compagnie de danse contemporaine Le grand jeté, en Bourgogne, et co-organisatrice du festival Cluny danse, en Bourgogne également, Annick Boisset est aussi écrivaine. Elle vient tout juste de publier son premier roman, *Les boutons de Jéricho*, aux éditions de la Rémanence, un éditeur indépendant qu'elle tient d'autant plus à soutenir « *que dans cette profession il est difficile de tenir face aux géants* ».

L'attrait de la jeune femme pour les mots remonte à loin. « *J'ai toujours eu un fort imaginaire, même enfant. J'aimais raconter des histoires que j'inventais. J'ai gardé ce penchant à l'âge adulte, mais les histoires ne sont plus les mêmes.* »

Féministe mâtinée d'anticonformisme, en lecture comme en spectacle, elle aime « *les choses qui dérangent, font réfléchir* », à l'image de Hervé Guibert, Angelica Liddell ou encore Gisèle Vienne, des auteurs et metteurs en scène qu'elle affectionne particulièrement, et se garde bien de prétendre égal.

Quand elle s'adonne au plaisir de l'écriture, la jeune femme se nourrit des choses de la vie, se laisse guider par l'humain, sa complexité, « *les forces et les faiblesses qui le gouvernent* ». Ainsi,

dans *Les boutons de Jéricho*, en interrogeant les comportements et le libre arbitre, l'auteure convie le lecteur à pénétrer dans l'intimité la plus profonde des personnages et les rapports qu'ils entretiennent, la perception qu'ils peuvent avoir – ou ne pas avoir – les uns des autres, la différence... Sans jugement et avec bienveillance, elle porte un regard sur la prostitution et l'addiction qu'elle peut entraîner, l'adultère, l'homosexualité. Le racisme aussi quand, au lendemain de l'attentat de *Charlie Hebdo*, l'un des personnages, Nassima, confie à sa compagne qu'elle a l'impression « *d'avoir les boutons de Jéricho* », cette maladie parasitaire visible sur la peau. « *Elle ne peut cacher ses origines maghrébines et les gens qu'elle croise lui renvoient ce qu'elle est...* »

Aujourd'hui, Annick sait que certains de ses manuscrits resteront endormis dans ses tiroirs, mais elle sait aussi qu'elle a l'écriture chevillée au corps. D'ailleurs, un deuxième roman est déjà en gestation. « *Avec mes deux enfants en bas âge, il m'est difficile de m'aménager du temps, alors, comme pour le précédent, je me donne trois ans pour l'écrire.* » Un de ses rêves les plus fous ? « *Être écrivaine à temps plein ! Malheureusement il y a peu d'élus.* » Mais qui sait ?

En attendant de pouvoir s'octroyer plus de temps par le biais de résidences d'écriture, elle continue à noircir des pages... L'être humain, sa complexité et son ambiguïté sont une source d'inspiration intarissable. // NP

Les boutons de Jéricho : disponible en librairie sur commande et sur www.editionsdelaremanence.fr

“ J'aime les choses qui dérangent, font réfléchir ”

Que de Baz'Art(s) !

Les 9 et 10 juin, les artistes du collectif Baz'Art(s) ont invité les habitants à venir prendre un bain de culture à "Renaudie Plage".



Nichée entre les ruelles du quartier, la place Pierre Mendès France a été rebaptisée "Renaudie Plage" le temps d'un week-end. Le soleil et les transats étaient au ren-

dez-vous pour cette sixième édition du Foul'Baz'Art(s) impulsée par les équipes artistiques et culturelles du collectif Baz'Art(s).

Une occasion pour danser sur des rythmes africains de Fonbala, participer aux chambres d'écoute de la Droguerie moderne, découvrir la Cie Ithéré et sa version des Contes de Grimm (Groupe de conteurs improvisés et mobiles!), se laisser entraîner par l'énergie débordante de l'homme-orchestre Martin Kaspar Orkestar, se faire embarquer par les clowns du Théâtre du Réel et la Fabrique d'histoires, s'immerger dans le

théâtre de la Cie des Apatrides ou encore visionner les films mis en boîte par la Cie. À bientôt j'espère à la belle étoile, confortablement installé dans un transat... Quant aux passionnés de lecture, ils ont pu s'abandonner à une pause littéraire grâce au frigo-livre itinérant de la médiathèque. Ces propositions émanaient de onze équipes professionnelles auxquelles se sont ajoutées celles des amateurs, comme la batukada de Renaudie (avec les Frapadingues et la Batuk de l'Abbaye) ou encore les ateliers amateurs de théâtre.

« Ouvrir les portes de notre lieu de travail »

Cette joyeuse effervescence a finalement été à l'image du travail du collectif d'associations en résidence permanente sur le site du Baz'Art(s) et de ses invités. En plus de se consacrer à l'art, à la culture et au spectacle vivant, les artistes mènent un travail de proximité et d'accessibilité « au plus grand nombre, des plus jeunes aux plus âgés ». Une ambition qui a le mérite de "relier" les humains autour de l'art et son génie. // SY

THÉÂTRE D'ÉTÉ

Le théâtre de l'Asphodèle propose des lectures. Les femmes d'artistes - Alphonse Daudet, les 20 et 21 juillet ; Contes philosophiques - Voltaire, les 27 et 28 juillet. Salle Croix-Rouge, à 19 h 30, entrée 5 €. Réservations : 04 76 15 33 57. Les 19 et 27 juillet : soirées ouvertes aux personnes qui ont envie de lire des textes (sur inscription).

Comme au cinéma !

Les 1^{er} et 2 juin à L'heure bleue, plus de 150 enfants ont participé au spectacle annuel de l'Amicale laïque. Des représentations placées sous le signe du cinéma, à commencer par le choix des bandes originales et des chansons interprétées, sans oublier les costumes et autres accessoires. Les jeunes talents des sept écoles participantes ont travaillé leur prestation durant l'année scolaire. Répétition de chant pour les uns, cours de violons pour les autres... Et danse pour les enfants de l'école maternelle Voltaire qui sont montés sur scène pour la première fois ! Chacun a eu un rôle à jouer dans cette création mise en forme et en scène par le corps enseignant du CRC - Centre Erik Satie et des établissements scolaires. //



Un cabaret dans tous ses états !

Au cabaret des âmes simples, on a chanté, dansé, déclamé... Porté par l'atelier théâtre du CRC - Centre Erik Satie, ce spectacle invitait le spectateur à une immersion dans l'atmosphère des cabarets berlinois des années 1930.



« Pour monter ce spectacle, nous nous sommes inspirés du cabaret berlinois. Il est apparu dans les années 1930. Il s'agissait initialement d'un théâtre politique, d'une scène qui avait à cœur de défendre les libertés », explique Amélie Etevenon, intervenante de l'atelier théâtre. Au cabaret des âmes simples a été le fruit d'un travail collaboratif entre tous les membres de l'atelier théâtre auquel se sont associés des élèves d'autres disciplines du conservatoire. « Chaque projet que nous créons se situe à la croisée de la musique, de la danse, du théâtre. Les pratiques artistiques se nourrissent les unes des autres »,

précise l'intervenante. Ainsi, la troupe du Cas Barré des K laids a convié le public à un spectacle chantant et dansant. Des lectures de textes de Bertolt Brecht, Louis Calaferte, des chansons, dont une écrite par une participante de l'atelier théâtre, une chorégraphie, *Re Rosas*, dirigé par Isabelle Bartnicki, étaient ainsi donnés à voir et à entendre pour le plus grand plaisir des spectateurs. Fidèles à l'esprit du cabaret berlinois, les artistes ont aussi évoqué des sujets d'actualité, comme la vie au travail, ou le pouvoir et l'argent. La troupe du cabaret des âmes simples a ainsi mélangé les arts et les âges, les mots

et la musique, pimenté le spectacle d'imprévus pour une soirée enlevée et surprenante. // GC

MÉDIATHÈQUE OUVERTE

L'espace Paul Langevin de la médiathèque est ouvert tout l'été. Il accueille le public les mardis, mercredis, vendredis (9 h - 12 h et 17 h - 19 h) et le samedi (9 h - 12 h et 14 h - 18 h). Les espaces André Malraux, Gabriel Péri et Romain Rolland sont ouverts jusqu'au samedi 29 juillet et à partir du 29 août. Fermeture exceptionnelle de tous les espaces le samedi 15 juillet.



Des bébés et des livres

Prenez le Ram sud, des assistantes maternelles, des enfants et la médiathèque André Malraux. Ajoutez le projet "Corps et portraits". Mixez avec de l'énergie et du plaisir et vous obtenez *Bébé Bookface** ; une expo photo à retrouver dès septembre.

Zoé, 13 mois, s'est transformée en "petite souris grise". Ayria, 28 mois, affiche un beau nombril en lieu et place de son ventre : « Je suis

le centre du monde ! », souligne l'accroche choisie par son assistante maternelle... Au total, seize enfants ont participé au bookface - version bébé -

avec la complicité des sept assistantes maternelles investies dans le projet et des parents, ravis de découvrir leur enfant autrement. Le principe ? Réaliser une photo en plaçant un livre devant son visage ou une partie de son corps. Menée conjointement par le Ram sud et la médiathèque André Malraux, cette action est née d'un projet conduit

par le Ram et les assistantes maternelles autour du thème "Corps et portraits". Une belle rencontre qui a fédéré l'enthousiasme et l'énergie de tous et tissé de nouveaux liens et renforcé ceux existants. À l'issue des trois rencontres est née l'exposition photographique *Bébé Bookface* - et un livret-souvenir remis à tous -, les photos s'enrichissant d'accroches imaginées par les assistantes maternelles comme autant de clins d'œil aux petits dont elles ont la garde.

Présentée en avant-première le 8 juin à la fête du Ram sud, l'exposition était visible jusqu'au 12 juillet à l'espace André Malraux. Ensuite, il est prévu qu'elle tourne dans les différents espaces de la médiathèque. Elle sera à découvrir à l'espace Gabriel Péri dès septembre. // NP

*Littéralement livre-visage.

Trois équipes championnes !

Le club martinérois SMH basket réalise une très belle saison avec trois titres départementaux remportés par les équipes masculines U13, U20 et seniors.



Le tournoi de basket Guy Villard s'est déroulé le 17 juin au gymnase Colette Besson.

VIDE-GRENIERS

L'Union de quartier Portail Rouge organise son vide-greniers dimanche 10 septembre, square Fernand Texier. Réservation des emplacements : du 28 août au 1^{er} septembre et du 4 au 8 septembre de 17 h à 19 h à la maison de quartier F. Texier. Plus d'infos : 06 47 99 25 32.

Fort de ses 325 licenciés et des 20 équipes engagées en compétition cette saison, le club de basket est devenu au fil des années le plus important du département de l'Isère dans sa discipline. Une grande satisfaction pour les joueurs, entraîneurs, bénévoles et dirigeants qui engrangent cette année trois titres départementaux.

L'équipe des 11-12 ans (U13) se distingue en remportant les deux matchs de la finale à trois et devient championne de l'Isère. Une juste récompense pour la politique sportive du club dont plusieurs jeunes

sont issus de l'école de basket labellisée. Quant aux juniors de moins de vingt ans (U20), ils inscrivent à leur actif la performance de l'année en gagnant le championnat départemental au terme de vingt-deux rencontres invaincues. L'an prochain, ils monteront d'un cran en accédant au championnat de la ligue des Alpes. Enfin, les seniors de l'équipe masculine 3 ramènent la coupe de l'Isère 2017 après l'avoir déjà gagnée en 2015. Un vrai plaisir pour ce groupe expérimenté, principalement constitué d'anciens joueurs de l'équipe leader. // FR

Fête du ballon ovale



Le SMH rugby a réuni ses joueurs, adhérents et supporters lors de sa fête de fin de saison qui s'est déroulée samedi 17 juin, au stade Robert

Barran. L'après-midi portes ouvertes a permis aux éducateurs et aux jeunes joueurs de l'école de rugby de faire découvrir leur sport à d'autres

enfants, au cours d'ateliers et de matchs amicaux. Du côté des résultats, l'équipe de rugby à cinq remporte le championnat de France des plus de 35 ans pour la 3^e année consécutive et l'équipe mixte de touch rugby termine à la troisième place du tournoi européen de Paris. Quant à l'équipe fanion des seniors, malgré une saison difficile, elle se maintient en championnat des Alpes, en catégorie promotion d'honneur. // FR

MASTERS

Les Masters de handball de Grenoble auront lieu à la patinoire Polesud, samedi 19 et dimanche 20 août. Quatre équipes sont attendues : Montpellier, Chambéry, Tunis et l'équipe nationale d'Égypte. Infos sur mastershand.fr.

Les judokas à la fête !

Le gymnase Jean-Pierre Boy s'est transformé en tatami géant pour accueillir les membres de l'ESSM judo lors de la fête de fin d'année qui s'est déroulée le 17 juin. Les judokas ont inauguré leurs nouvelles ceintures correspondant au passage de grade ; les enfants de six à neuf ans ayant participé au challenge du petit samouraï ont reçu leurs médailles et des trophées pour certains. Deux activités nouvelles, le fitattack et le Pilates, ont été présentées et seront proposées dès la saison prochaine au public adulte, en catégorie loisirs. Enfin, Angélique Garcia et Clément Conte ont reçu les kimonos bleus qu'ils porteront lors de la finale nationale du championnat de France de 1^{re} division qui se déroulera les 18 et 19 novembre. // FR



Parc en fête !

Une joyeuse effervescence

C'est sous le soleil et la chaleur que, samedi 24 juin, les habitants étaient conviés aux animations sportives et culturelles, aux concerts et spectacle de magie proposés à la Fête du parc (1).

L'événement a débuté en fanfare à 14 h, avec les Fastaflash qui ont déambulé dans le parc. Au fil de la balade, les habitants ont découvert les nombreuses activités sportives : badminton, match de foot, ping-pong, arts martiaux, zumba et course d'orientation (2).

Pour ceux dont la chaleur était dissuasive, à l'ombre des chapiteaux et des arbres, des parties de cartes plutôt mouvementées ont été jouées (3).

Et, c'est le sourire aux lèvres et au son des éclats de rires, que les jeux en bois et les ateliers créatifs ont été pris d'assaut (4).

Place a été faite ensuite à la musique, les différents groupes ont transporté le public à travers des sonorités hétéroclites avec de la soul, du rap, du rock et du hip-hop (5).

La soirée s'est achevée avec le spectacle de magie, sous des regards conquis (6). // ST



1.



2.



3.



4.



5.



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73.

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV 38)

L'association tient une
permanence gratuite de
conseils juridiques et de
soutien psychologique en
direction des personnes
victimes d'infraction, tous les
jeudis de 14 h à 17 h, au
bureau de police nationale
(107 avenue Benoît Frachon).

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**

Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**

Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**

Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)** - Pharmacies de garde : serveur vocal au **39 15**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :

accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous les
lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences les
1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au
Centre de planification et d'éducation familiale,
5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ou à la
permanence de soins, 1 rue Jules Verne, (résidence
autonomie Pierre Séward), de 11 h 15 à 11 h 45,
du lundi au vendredi.

- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
Tél. 04 56 58 91 11

À NOTER !

Pas d'accueil et de permanence état civil
les samedis ; 23 et 30 décembre, ainsi que les
samedis du 8 juillet au 26 août (vacances d'été).

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif en Maison
communale : 04 76 60 74 32 -
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27 -
astreinte 24h/24, 7j/7

Contact mail :
eau.secteur4@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Ordures ménagères

0 800 500 027 (gratuit depuis
un poste fixe)

Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès
- du lun. au jeu. : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 17 h 30
- ven. et sam. : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 18 h
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

BUREAUX DE POSTE

Avenue du 8 Mai 1945 :
Tél. 04 76 62 43 50

Place de la République :

Tél. 04 38 37 21 40

Domaine universitaire :

Tél. 04 76 54 20 34

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2017 et
sur www.saintmartindheres.fr



evd AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél. : 04 76 51 68 80 - Fax : 04 76 63 10 85

centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**,
le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de
suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères
à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les
soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et
contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement
habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète
qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



[+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE]

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

GOOD LUCK ALGERIA

UN FILM DE FARID BENTOUMI



CINÉ PLEIN AIR

LUNDI 31 JUILLET

à 21 h 30

Terrain de sport Henri-Maurice



ANNECY 2018
Prix du public

TOUT EN HAUT DU MONDE

RÉALISÉ PAR RÉMI CHAYÉ

CINÉ PLEIN AIR

JEUDI 3 AOÛT

à 21 h 30

Place Karl Marx



FLORENCE LOIRET CAILLE SAMIR GUESMI

UN FILM DE SÔLVEIG ANSPACH

L'EFFET AQUATIQUE

CINÉ PLEIN AIR

LUNDI 21 AOÛT

à 21 h

Place Rosalind Franklin
Quartier Henri Wallon



"Le magicien Spielberg est de retour"

SELECTION OFFICIELLE
HORS COMPETITION
FESTIVAL DE CANNES

LE BGG LE BON GROS GÉANT

Le monde
est plus gigantesque
que vous ne l'imaginez

CINÉ PLEIN AIR

JEUDI 31 AOÛT

à 21 h

Pré Ruffier

AGENDA

Commémoration de la libération
de Saint-Martin-d'Hères

Mardi 22 août à 18 h

// Mémorial route des Maquis - 18 h

// Monument aux morts
de la Galochère - 18 h 15

Rentrée des classes

Lundi 4 septembre

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08
www.smh-heurebleue.fr

Présentation de saison

Mercredi 13 septembre à 18 h 30

Découvrez les spectacles de la saison

2017 - 2018 en présence d'artistes.

Gratuit sur réservation au 04 76 14 08 08

billetterie-hb@saintmartindheres.fr

• Abonnements

- en ligne : smh-heurebleue.fr

- par courrier, renvoyer le bulletin d'abon-

nement (encarté dans la plaquette
ou à imprimer sur smh-heurebleue.fr) à :
L'heure bleue, billetterie, avenue Jean Vilar,
38400 Saint-Martin-d'Hères
- sur place dès le mardi 5 septembre,
aux heures d'ouverture

• Billetterie

- en ligne et accessible tout l'été depuis
le samedi 1^{er} juillet :

billetterie-hb@saintmartindheres.fr

+ d'infos sur saintmartindheres.fr